



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1 SEPTEMBRE 2017

L'Assemblée Générale démarre à 18 h 35.

1 - Rapport moral

Rapport moral de Bruno Demelin, Président :

Mesdames, Messieurs, amis archers je vous salue.

Nous allons commencer cette 4ème Assemblée Générale par une minute de silence en l'honneur de nos parents et amis qui nous ont quittés cette année. Merci

Avant toute chose, je tiens à vous remercier pour votre présence, preuve, si cela était nécessaire, de l'importance que vous portez à notre club.

Je voudrais excuser Jean-Michel CLEROY, Secrétaire Général de la FFTA, retenu à la finale de la Coupe du Monde à Rome, il m'a chargé de vous transmettre ses amitiés et vous souhaite une excellente saison sportive. Michel ROGUES, Président du CD35, retenu par ses fonctions est également excusé.

Je souhaiterais adresser mes premiers remerciements à vous parents d'archers qui nous ont accompagnés tout au long de cette année sur nos différents déplacements, en particulier lors des concours FITA, des Championnats Départementaux, de Ligue et de France. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous qualifier sur ces rendez-vous importants, en individuel ou par équipes et la logistique devient lourde et compliquée.

Je remercie la municipalité de Lailé, les services techniques communaux pour leur écoute et leur aide, nos institutions sportives que sont la FFTA, le Comité Régional de Bretagne, le Comité Départemental, le CDOS l'Office Cantonale des Sports et la FFH qui nous aident dans notre développement. Ils sont nos partenaires institutionnels. Nous travaillons quasiment au quotidien avec eux.

Un merci également à nos sponsors qui nous apportent un soutien financier :

- Del'Arte
- Domino's
- OPen

Nos partenaires qui nous apportent différentes formes de soutien :

- Une redistribution financière
- Initiatives saveurs (opération chocolats)
- Aquis (étiquettes)



Un soutien en mettant à notre disposition des services ou leurs compétences :

- PHIDEEL (réalisation de notre communication)
- CAT Notre Avenir (plantes pour notre concours)
- Ar Méca (prêt de matériel, coupe tube)

Nous avons également des partenaires qui vous permettent au travers de votre licence d'obtenir des avantages ou des services auprès de leurs institutions.

- Florence DELAURIERE, ostéopathe qui devrait accompagner nos archers sur les concours cette année (indisponible l'année dernière puisqu'elle était en congé maternité)
- LAILLE OPTIQUE, opticien
- Le Casier à Bouteilles, caviste à Bruz

Je remercie également le Conseil d'Administration pour le travail effectué au cours de cette année, qui donne de son temps et de son énergie pour que tout fonctionne au mieux, dans l'intérêt de tous.

Depuis 2 ans, nous avons mis en place une Commission Jeunes, je tiens à les remercier pour le travail qu'ils accomplissent. Au cours de cette assemblée, nos jeunes auront à voter pour élire de nouveaux membres au sein de cette commission. Morgane, la Présidente de cette commission vous en parlera après le rapport moral.

Sans eux, notre club n'aurait pas connu un tel développement, je veux bien-sûr parler de nos entraîneurs et assistants entraîneurs qui s'investissent au quotidien pour vous apporter un maximum de compétences. Je vous rappelle que tous nos cours sont encadrés et sauf dans de très rares occasions, tous nos compétiteurs ont un coach sur les concours.

Merci donc à Solange, Morgane, François, Jean-Michel, Guillaume et Bruno pour leur investissement, on peut les applaudir.

Je souhaiterais adresser un dernier remerciement à Guy qui pendant ces 4 premières années a développé le site du club et on a fait la vitrine que l'on connaît et qui nous est enviée par beaucoup de clubs.

C'est un travail de l'ombre, pas facile, qui demande beaucoup d'implication et Guy en a mis énormément dedans. Pour des raisons de convenance personnelle, Guy a souhaité ne plus s'occuper du site et c'est Guillaume qui le remplacera à partir 01 octobre.

Pour vous donner une mesure de cet investissement, pour cette saison, la gestion administrative de l'association a représenté plus de 400 heures de travail, l'encadrement plus de 770 heures et la gestion du site 170 et plus 750 heures depuis sa création.

Cette saison nous étions 108 licenciés, pour 98 licenciés la saison précédente. A ce nombre de licenciés, nous avons atteint notre capacité maximale d'accueil. Nous avons refusé environ une trentaine de personnes lors du forum des associations.

LES ARCHERS DE LAILLE - 2 impasse des Glénans - 35890 LAILLE

Association à but non lucratif loi 1901



Sur les 108 licenciés, la répartition est la suivante :

- - 75 hommes (63 N-1)
- - 33 femmes (35 N-1)
- - dont 69 jeunes (55 N-1) et 39 adultes (43 N-1).

Les féminines représentent 31% de notre effectif, pourcentage toujours supérieur à la moyenne nationale qui est de 26%.

Pour situer notre club parmi les 1641 clubs que compte la FFTA, la moyenne par club est de 44 licenciés. Le club le plus important de la région Bretagne est Rennes. Pour notre part, nous nous situons à la 4ème place de la région et à la 2ème place du département.

- Rennes 163 – création en 1992
- Richement 132 – création en 1974
- Dinan 115 – création en 1977

Coté structuration, le club continue son évolution.

Cette année, nous avons reçu le label Argent, deux ans seulement après notre label Bronze. Nous sommes très près du label Or (68 points 315/383) et nous allons donc tout entreprendre pour l'obtenir.

Obtention de ce label passera par plusieurs points :

- L'augmentation de nos participations en championnats de France en individuel
- L'augmentation de nos participations en championnats DR par équipes
- La réalisation d'un nouveau pas de tir extérieur pour le FITA
- La réalisation d'un parcours pour les disciplines Campagne, 3D et Nature.

La labellisation est une démarche importante pour l'évolution et l'avenir d'un club. Cette démarche émane du Ministère des Sports qui a souhaité que les Fédérations sportives mettent en place une structuration pour leurs clubs.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus de mutualisation des moyens ou des clubs, si l'on ajoute à cela un contexte économique toujours plus difficile, dans un avenir proche seuls les clubs qui auront su se structurer et apporteront des garanties sur leur bon fonctionnement pourront survivre.

Le pas de tir extérieur est terminé. La Société SOCBOIS nous a aidé dans sa réalisation en nous accordant une remise conséquente sur la fourniture des matériaux pour la structure.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à sa construction sur plusieurs week-end ou soirées, comme j'ai peur d'en oublier ils se reconnaîtront.

L'année dernière, je vous faisais part du fait que le club évoluait plus vite que notre structure.

LES ARCHERS DE LAILLE - 2 impasse des Glénans - 35890 LAILLE

Association à but non lucratif loi 1901



Même avec ce nouveau pas de tir, nous sommes encore sous équipé du fait de l'évolution importante du niveau de compétitivité du club. C'est pour cela que nous travaillons sur deux nouvelles structures.

Une première structure, plus particulièrement destinée aux disciplines extérieures telles que le Fédéral et le FITA. Nous étudions actuellement, avec la municipalité, la possibilité d'aménager un terrain qui est situé du côté des complexes sportifs et jouxtera le futur collège dont l'ouverture est prévue pour 2020.

Une deuxième structure destinée aux disciplines de parcours qui sera située sur un terrain privé mis à notre disposition par Fabrice, un archer du club. Ce terrain est situé sur La Dominelais.

Ces deux infrastructures seront en accès permanent. Des règlements d'utilisation seront bien entendu mis en place afin de préserver ces terrains et d'assurer la sécurité.

Concernant les concours, le processus des inscriptions reste inchangé. Soyez vigilant quand vous remplissez le formulaire en renseignant correctement les différents champs (notamment au niveau des catégories d'âges ou d'arc).

Vous avez toutes ces informations sur votre licence et je vous rappelle que vous devez l'imprimer. Un planning des concours recommandés vous sera envoyé afin de pouvoir inscrire des équipes.

Le mode d'emploi des inscriptions fait partie du règlement intérieur que vous avez accepté lors de la signature de votre licence.

En marge de l'activité du club, je voudrais revenir sur un point important concernant le fonctionnement d'une association loi de 1901.

Au quotidien, vous voyez les membres de bureau, les entraîneurs à l'œuvre. Fournissant un travail essentiel et important, nous ne sommes néanmoins que des exécutants. Dans une association, seule l'Assemblée Générale a le pouvoir de décider, de modifier et de voter les orientations du club. Les membres du CA et du bureau ayant en charge de leur mise en application. C'est pourquoi la participation de tous est importante pour que le club des Archers de Laille soit, avant tout le club de chacun et que chacun y trouve plaisir à y évoluer.

Rapport sur la Commission Jeunes / Morgane Kerreneur, Présidente :

Morgane, la présidente, nous expose les différentes actions de la Commission Jeunes durant cette année 2016 / 2017 :

- Organisation du concours interne : 15 participants
- Amazones : organisation avec les autres archers féminins du Club. Résultat un peu décevant.



Elle nous parle également de l'appel à candidatures lancé pour venir étoffer l'équipe dans la Commission Jeunes. Elle insiste sur l'importance et surtout la liberté que le Club donne aux actions de la Commission et qu'il y a un réel intérêt à les rejoindre. L'un des objectifs est de former les dirigeants de club de demain.

Après les rapports moral, financier et sportif, il y aura les élections des nouveaux membres de la Commission et la nouvelle composition du bureau de la Commission sera établie.

Intervention de Madame Le Couriaud, 1^{ère} adjointe, représentant la Mairie de Laille :

Ce club bénéficie toujours d'une belle dynamique. C'est un club structuré et organisé qui évolue et se développe avec beaucoup de sérieux. Madame Le Couriaud nous félicite tous de nos résultats en progression cette année et de la présence des archers et des parents ce soir.

Elle rappelle également l'engagement pris par le Club de ne plus solliciter de subvention de la part de la Mairie après les 3 premières années d'existence.

Les Elus ont vraiment passé une belle matinée lors de la journée qui leur était réservée et ils ont apprécié ce moment très sympathique.

Enfin, vis à vis des projets à court et moyen terme pour le club, elle remercie le Club et tout particulièrement Bruno Demelin pour son implication dans le schéma sportif de la commune dans les années à venir.

Vote à main levée : vote 0 contre - 0 abstention - Adopté à l'unanimité

2 - Rapport financier

Avant de laisser la parole à Laurence qui va vous présenter le bilan et le prévisionnel, Bruno précise un point du bilan.

Vous pourrez constater que le poste subvention municipale est à zéro. En effet, lors de la création de l'association, je m'étais engagé à ne demander une subvention seulement pendant les 3 premières années, de façon à aider le club à se lancer. A ce titre, j'estime que la municipalité mettant à notre disposition la salle, assurant l'entretien, réglant les différentes factures attenantes à son fonctionnement contribue déjà largement au fonctionnement du club.

Lorsqu'une association se crée, c'est la volonté d'un groupe d'individus de se réunir autour d'une passion et éventuellement de la faire partager au plus grand nombre, c'est rarement une demande municipale. Nous devons donc être capables au travers de nos licences, de nos sponsors, de nos actions de financer le fonctionnement de nos associations. Je laisse la parole à Laurence.



Laurence nous présente les résultats et budgets. Le bilan est négatif cette année suite aux différents investissements faits (mur extérieur, achat imprimante, téléviseurs pour CEREUS, arcs d'occasion) ainsi que les déplacements en Championnat régionaux et France.

Elle nous détaille certains postes et reste à notre disposition pour tous renseignements sur les postes du bilan

ETATS FINANCIERS DE LA SAISON 2016-2017			
Budget en cours soldé			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats	18 097,51 €	Produits des activités	8 119,92 €
Autres charges externes	5 926,08 €	Subvention d'exploitation	150,00 €
Autres charges de gestion courante	69,00 €	Autres produits de gestion courante	15 079,11 €
		Produits financiers	8,59 €
	24 092,59 €		23 357,62 €

Produits - Charges : -734,97€

ETATS FINANCIERS DE LA SAISON 2017-2018			
Budget prévisionnel			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats	13 153,60 €	Produits des activités	6 545,00 €
Autres charges externes	5 892,40 €	Subvention d'exploitation	0,00 €
Autres charges de gestion courante	99,00 €	Autres produits de gestion courante	12 600,00 €
		Produits financiers	0,00 €
	19 145,00 €		19 145,00 €

LES ARCHERS DE LAILLE - 2 impasse des Glénans - 35890 LAILLE

Association à but non lucratif loi 1901



Vote à main levée : vote 0 contre - 0 abstention - Adopté à l'unanimité

3 - Rapport sportif

Avant de passer aux résultats de cette saison, je souhaiterai revenir sur le respect des horaires de cours. 1h30 de cours, c'est déjà très peu. Bien souvent, les cours sont amputés d'une bonne dizaine de minutes, le temps que tout le groupe se mette en place. Il a donc été décidé de passer à 2 heures de cours par entraînement, de 18h à 20 heures pour les Jeunes compétition (arcs montés).

Dans la mesure du possible, essayez d'arriver un peu en avance pour pouvoir monter votre matériel tranquillement de façon à ce que les cours commencent réellement aux horaires indiqués, même si je sais que certains ont des impératifs horaires en fonction des transports scolaires.

De même, la fin du cours n'est pas 5 ou 10 minutes avant, surtout qu'en fin de séance ont lieu des exercices demandant souvent la participation de l'ensemble du groupe.

Et puis le respect des horaires, c'est aussi et surtout une marque de respect vis-à-vis de vos entraîneurs qui sont, je vous le rappelle, des bénévoles.

Par ailleurs, dans l'objectif d'aider nos jeunes et de les préparer au mieux pour la saison, nous vous annonçons l'arrivée de Yannick / coach sportif, ancien responsable de la salle l'Orange Bleue à Bruz, qui viendra 2 fois par mois les mardi et jeudi faire des cours de renforcement musculaire (programmes spéciaux, adaptés à chacun). Les adultes pourront également participer à ces cours dans la mesure des disponibilités (de 18h15 à 19h15). Une partie de ces cours sont financièrement pris en charge par le club, le reste impactant les licences Jeunes Compétition.

Pour en revenir au niveau sportif, nos archers se sont distingués dans toutes les disciplines cette saison, que ce soit la salle, le tir fédéral, le tir olympique, le tir campagne, le tir 3D et le tir nature.

Cette année, vous avez été 61 (54 N-1) dont 35 (30 N-1) jeunes à représenter le club lors de différents concours pour 320 (344 N-1) départs. Nous avons récolté 300 médailles ou coupes environ.

Félicitations aux Archers qui sont montés sur les podiums des divers Championnats Départementaux, Liges et tous ceux qui ont porté haut les couleurs de Laille sur les différents concours dominicaux.

Cette année nous avons eu deux archers, Ilhan et Jean-Nicolas, qui se sont brillamment qualifiés sur différents Championnats de France.



Ilhan a représenté le club lors du Championnat de France Salle à Nîmes en terminant 20ème et 9ème au Championnat de France Fédéral à Compiègne.

Pour sa part, Jean-Nicolas termine 11ème du Championnat de France Campagne Vétéran à Châteaux Arnoux et 17ème du Championnat de France Scratch à Loudéac.

Quelques résultats :

Equipe Barebow – championne de Bretagne et 2ème d’Ille et Vilaine
Benjamin Minime 5ème DR
Cadet Junior – 4ème
Equipe Femme – 4ème en DR et 2ème en Fédéral

Avoir des jeunes qui se distinguent tant en salle qu’en extérieur montre qu’il existe un réel vivier dans notre club et conforte notre projet sportif qui est de devenir club formateur ETAF.

La première étape à ce projet, va être de devenir club ETRARB sous 2 saisons. Nous sommes actuellement classés 8ème (13 N-1) club sur 92. Au travers des résultats de cette saison, nous devrions rentrer parmi les 4 premiers la saison prochaine. Le classement parmi les 4 premiers clubs ETAR donne lieu à de nombreuses dotations en matériel tout comme le classement ETAF. Ces classements s’effectuent uniquement sur les résultats des concours FITA.

Nous allons continuer à construire des équipes dans différentes disciplines.

Cette année, nous allons avoir deux équipes cadettes (Ces équipes seront coachées par Jean Michel), une senior féminine et une senior homme en plus. Nous allons également consolider notre équipe campagne et continuer à faire progresser nos équipes jeunes mixtes et cadet/junior.

L’objectif étant la montée en DR pour toutes nos équipes, nos équipes jeunes mixtes et cadet/junior s’étant qualifiées cette année.

Grilles des cours :

Présentation de la grille des cours, qui reste disponible sur notre site.



 LES ARCHERS DE LAILLE 						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h						Pour les cours du samedi voir planning des cours sur le site
7h30						
8h						Internes De 9h00 à 10h30
8h30						
9h						Eveil au tir à l'arc De 11h à 12h
9h30						
10h						En cas de salle occupée les cours peuvent être transférés le vendredi
10h30						
11h						Perfect. Compétition 14h30 à 16h (Suivant calendrier)
11h30						
12h						Horaires, si salle occupée le samedi matin
12h30						
13h						Eveil au tir à l'arc De 17h30 à 18h30
13h30						
14h			Jeunes Débutants C1 De 13h30 à 14h45		ENTRAINEMENT LIBRE	Internes De 18h45 à 20h15
14h30						
15h			Jeunes Débutants C2 De 15h00 à 16h15	ENTRAINEMENT LIBRE		Adultes Débutants De 20h30 à 22h30
15h30	ENTRAINEMENT LIBRE	ENTRAINEMENT LIBRE				
16h			Jeunes Loisir De 16h30 à 18h00	Jeunes Compétitions N2 De 18h00 à 20h		sauf si cours country
16h30						
17h						
17h30	Jeunes Compétition N1 De 18h00 à 20h	Jeunes Compétitions N2 De 18h00 à 20h				
18h						
18h30						
19h						
19h30						
20h						
20h30	Adultes De 20h30 à 22h30	Adultes Compétition De 20h30 à 22h30	Cours COUNTRY	Adultes Compétition ENTRAINEMENT LIBRE De 20h30 à 22h30		
21h						
21h30						
22h						
22h30						

4 - Remises des badges

Remise des bagdes, flèches et plumes de progression. A noter la flèche d'or d'Axel, très belle performance. (Voir document joint)

5 - Manifestations 2016/2017

Cette saison, nous avons organisé :

- Notre concours salle qualificatif championnat de France les 17 et 18 octobre
- Défi Téléthon (24 heures de tir)
- Notre concours interne en janvier
- La journée des amazones
- Deux journées découvertes pour les jeunes du centre aéré

Cette année, nous avons accueillis 161 (123) archers pour notre concours salle. Encore une belle réussite.

Le concours interne a été lui aussi une réussite et une nouvelle fois apprécié. Vous étiez 15 pour 24 places à découvrir un concours dans des conditions réelles, puisque le but de cette manifestation est de vous faire découvrir l'univers des concours en condition réelle.



La journée des Amazones n'a pas eu le succès escompté cette année. La Commission Jeunes, aidée par nos archères ont parfaitement gérés cette journée qui a été néanmoins une belle fête, avec notamment de beaux stands (3D) mis en place sur l'estrade. Nous allons remettre cette journée un dimanche pour la saison prochaine.

Événements pour la saison 2017-2018

Le **concours salle** cette année aura lieu le week-end des 14 & 15 octobre. Cette année, nous « testons » 4 départs : le samedi (matin et après midi) – relâche le samedi soir. Dimanche (matin et après midi).

Un appel à volontaire pour l'organisation, l'installation de la salle, la buvette, etc... sera prochainement envoyé.

Le 02 décembre, Téléthon (pas de 24 heures de tir, car nous ne le mettons en place que tous les 2 ans – Morgane s'organise pour faire homologuer en 2018 ce défi au Guinness Book des Records)

La **Saint Sébastien**, manifestation organisée par la Commission Jeunes, aura lieu le 12 janvier 2018.

Le **concours interne**, toujours organisé par la Commission Jeunes, se tiendra le 24 février 2018.

Après les moins bonnes fréquentations à la **Journée des Amazones** le samedi, nous avons décidé de refaire la journée le dimanche 22 avril 2018.

6 - Projet de création d'un terrain extérieur pour les disciplines de parcours

Un travail est commencé avec Bruno et François en concertation avec la Mairie pour faire un terrain extérieur derrière le futur collègue de Lailé (ouverture en 2020).

Par ailleurs, dès l'année prochaine, et sous certaines « conditions » (règlement à prévoir pour respecter cette propriété), il sera possible aux archers du club de s'entraîner aux disciplines de parcours grâce à l'aménagement d'un terrain de 5 000 / 6 000 m² mis à disposition par un archer du Club.

7 - Elections candidatures pour la commission Jeunes

2 jeunes se présentent pour entrer à la Commission Jeunes : Antoine Gicquel et Ambre Demelin.

Vote à main levée : ils intègrent tous les deux la Commission.



Election du nouveau bureau : Morgane reste Présidente – Axel Secrétaire – Antoine Trésorier – Guillaume Gestionnaire du site et la page Facebook – Ambre membre

8 - Questions diverses

Valorisation du travail du bénévolat : Bruno nous explique la nécessité pour lui de valoriser le travail des bénévoles du club, sans qui beaucoup de choses ne pourrait se faire.

Il fait donc une proposition à soumettre au vote :

Prise en charge des concours et de la licence du Président

Licence à 80 € pour la Trésorière et la Secrétaire

Licence à 110 € pour les autres membres du Conseil d'Administration et le gestionnaire des Concours

Licence à 129€ pour le webmaster.

Prise en charge des concours pour les entraîneurs

Vote à main levée : vote 0 contre – 2 abstentions - Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h50.